

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 11 (1892)
Heft: 1

Artikel: Écus falsifiés de Berthier, prince de Neuchâtel
Autor: Maichaud
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCUS FALSIFIÉS DE BERTHIER

PRINCE DE NEUCHÂTEL

Monsieur le rédacteur du *Bulletin* de la Société suisse de numismatique,

Monsieur,

Des commerçants allemands en monnaies et médailles ont offert dernièrement dans leurs catalogues de vente des écus de Berthier, prince de Neuchâtel aux prix de 25 et 75 marks. M'étant procuré un de ces exemplaires, j'en ai fait la comparaison avec un très bon moulage de la véritable pièce et j'ai pu me convaincre que j'avais entre les mains une admirable contrefaçon de l'écu en question. Ce n'est que par un examen bien minutieux qu'il m'a été possible d'établir les différences entre les deux pièces. Ces différences consistent en ce que, dans la pièce fausse, les lettres de la légende sont un peu trop hautes, l'oreille du prince est trop étroite et les boucles de cheveux quoique très bien imitées sont d'une gravure moins fine qu'à l'original ; au revers, la couronne de prince est d'une forme un peu trop haute. A part ces quelques différences, d'ailleurs très peu sensibles, la pièce est, comme je l'ai dit, admirablement imitée ; rien n'y manque : ni la signature de Droz, ni l'inscription sur la tranche. Elle est en bon argent (à 0,900 autant que j'ai pu m'en assurer) et pèse 25 gr. 60. L'argent légèrement sulfuré lui donne ce cachet des vieilles monnaies à fleur de coin qui n'ont jamais circulé. Il s'agit donc ici d'une contrefaçon qui est l'œuvre d'un habile graveur dont le talent a droit à toutes nos félicitations, mais dont le procédé est coupable sans contredit. D'ailleurs je ne sais quel

est le plus coupable, le graveur ou le commerçant qui se charge de lancer ces fac-simile dans le monde des collectionneurs en les donnant pour des pièces authentiques ce qui est le cas d'un de ces messieurs dont j'ai parlé en commençant. En effet, interrogé sur l'authenticité de cette monnaie, il me répond qu'il n'a aucun doute à cet égard. Il n'en annonce qu'une sur son catalogue, ce qui ne l'empêche pas d'en vendre deux (peut-être davantage) puisqu'un de nos collègues de Neuchâtel en a sur sa demande également reçu un exemplaire.

Je pense être utile aux lecteurs du bulletin en portant la chose à leur connaissance et me permets de leur recommander d'en faire autant dans d'autres cas analogues.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

La Chaux-de-Fonds, 16 mars 1892.

MICHAUD.

Conservateur du Médaillier du Musée.

UNE MÉDAILLE PHARMACEUTIQUE

Nous ne comptons en Suisse que très peu de médailles frappées en l'honneur de la médecine et de la pharmacie, même les médailles à portraits dans ces deux branches de la science sont extraordinairement peu nombreuses. Nous avons l'intention de rassembler tous les documents sur ce sujet et d'en donner bientôt connaissance à nos collègues. Pour le moment, et parce que ces clichés ont été obligeamment mis à notre disposition par le propriétaire,